

# L'intimidation (I) comme stratégie de maltraitance (M) chez les aînés : une étude des situations soumises aux comités des usagers

45e Réunion scientifique et éducative annuelle, Association canadienne de gérontologie, Montréal, 20-22 octobre 2016

**Marie-Ève Bédard**, Candidate au doctorat en gérontologie, Université de Sherbrooke (UdeS) et Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes (p.) aînées [Marie-eve.bedard4@usherbrooke.ca](mailto:Marie-eve.bedard4@usherbrooke.ca)

**Marie Beaulieu**, Ph. D., Professeure Titulaire, Faculté des lettres et sciences humaines. Titulaire, Chaire de recherche sur la maltraitance envers les p. aînées, UdeS et Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie-CHUS

**Roxane Leboeuf**, M. Serv. Soc., Coordonnatrice, Chaire de recherche sur la maltraitance envers les p. aînées

**Caroline Pelletier**, Étudiante au doctorat en gérontologie, UdeS et Chaire de recherche sur la maltraitance envers les p. aînées



Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées  
Research Chair on Mistratment of Older Adults



## Introduction

Québec, juin 2010: **Plan d'action gouvernemental pour contrer la M envers les p. aînées 2010-2015 (PAM)**; prolongé jusqu'en 2017 (MFA et MSSS, 2012)

- Pose problème de la M + énonce actions à mettre en œuvre
- Cibles : développer connaissances; accroître information; bonifier offre de formation, mieux outiller intervenants; étendre et renforcer actions (MFA, 2010).
- Travail concerté (prévention, détection et suivi de situation).



Novembre 2015 : **Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'I 2015-2018 (PACI)**

- S'arrime aux mesures favorisant le bien-être des aînés + nouvelles actions pour bâtir une société + inclusive, tolérante et respectueuse.
- PACI = générique; 9 mesures s'adressent aux aînés:
  - 5.2** - « documenter l'I chez les [aînés], en tenant compte des connaissances acquises au sujet de la M (...) » (PACI, 2015, p. 39) : Recension des écrits (2009 à 2014) = peu sur l'I chez les aînés : 37 textes (Chaire, 2014) ; 2015 et 2016 = aucun écrit à ajouter.
  - 4.3** - « améliorer la diffusion de l'information sur les droits des usagers (...) ainsi que sur les mécanismes et recours existants (comité de résidents (CR)[...]) » (PACI, 2015, p. 37) (pas exclusive aux aînés).

À partir des données amassées dans une étude visant à comprendre le traitement des situations de maltraitance (SDM) envers les aînés soumises aux comités des usagers (CU), cerner en quoi l'I peut être une composante de la M.

## Problématique et contexte

Les fonctions dévolues aux CU par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, placent les comités devant des SDM pour lesquelles ils tentent d'intervenir pour y mettre un terme ou prévenir les situations semblables. CU = instance où les usagers et leur famille peuvent exprimer leurs insatisfactions, dénoncer des situations et/ou porter plainte (Bédard, Gagnon et Beaulieu, 2016; MSSS, 2006).

Les résultats du 1er objectif de recherche, visant à faire un inventaire des SDM, afin d'en comprendre la nature et les causes, ont révélé que **76 situations ont été soumises aux 3 CU durant l'année étudiée** (avril 2014 à avril 2015). En l'absence de travaux scientifiques sur l'I comme stratégie de M chez les aînés, une 1ère exploration de ces 76 situations, sous cet angle, est nécessaire.

## Cadres d'analyses des situations de M et d'I

### 1: similitudes et distinctions entre M et I chez les aînés

**M**  
« Il y a M quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une p. aînée » (traduction libre, OMS, 2002, dans MFA, 2010, p. 17).

**I**  
« Il y a I quand un geste ou une absence de geste ou d'action à caractère singulier ou répétitif et généralement délibéré, se produit de façon directe ou indirecte dans un rapport de force, de pouvoir ou de contrôle entre individus, et que cela est fait dans l'intention de nuire ou de faire du mal à une ou à plusieurs p. aînées. (...) La notion d'intention est sujette à dérogation lorsque les p. intimidatrices présentent des pertes cognitives importantes » (Beaulieu, Bédard et Leboeuf, 2016, p. 52-53).

### M et I

**Distinctions:** Intentionnalité des gestes; rapport de force; relation de confiance.

Contrairement à la M, l'I se produit généralement de façon intentionnelle, dans un rapport de force, de pouvoir ou de contrôle entre les acteurs, et ceux-ci peuvent, ou non, avoir une relation de confiance qui les lie.

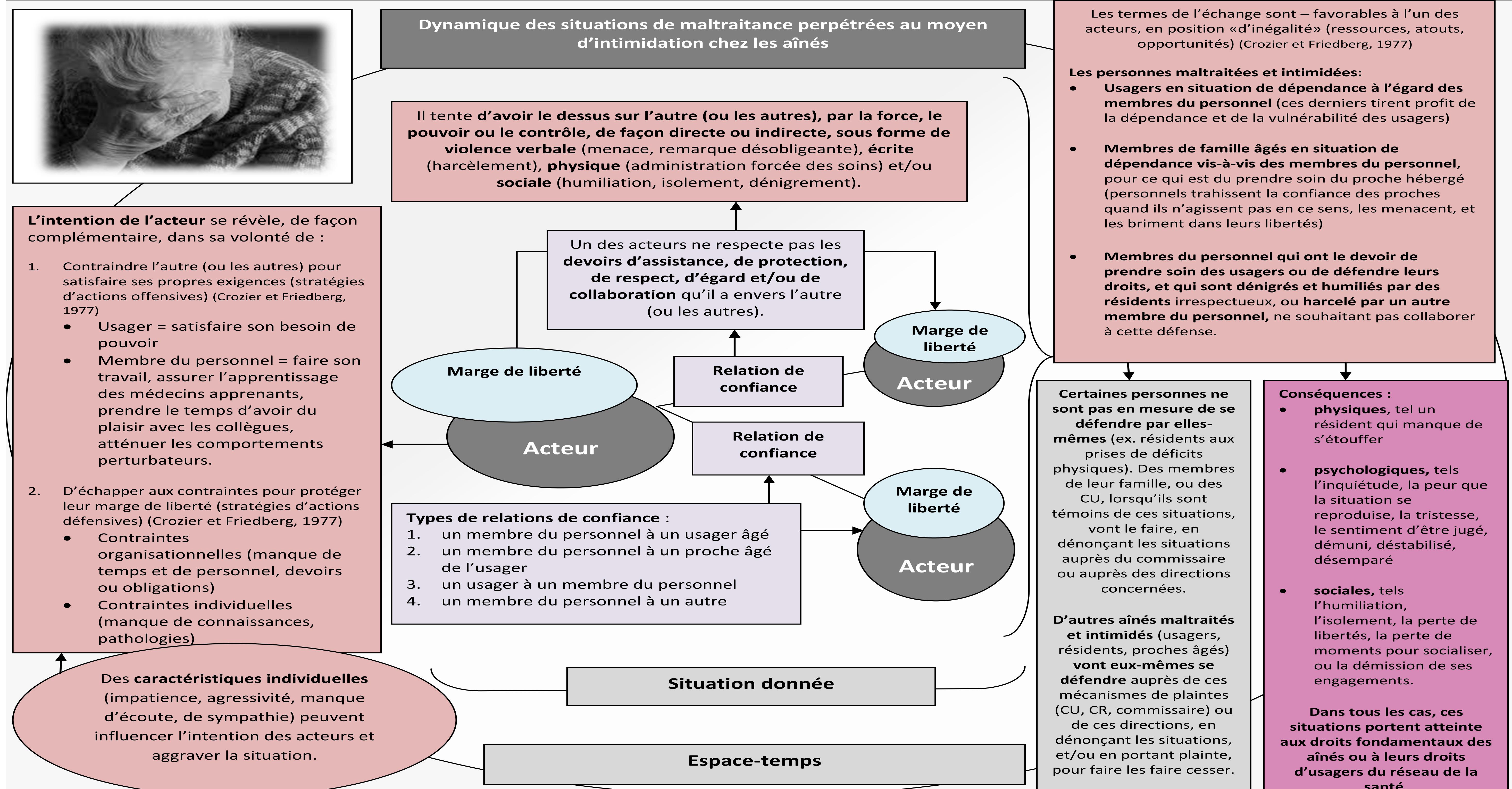
**Similitudes:** Lorsque l'I se produit au sein d'une relation de confiance, elle devient un moyen de maltrater un aîné (Beaulieu et al., 2016).

C'est dans cette dynamique que se positionnent les SDM perpétrées au moyen d'I chez les aînés soumises aux CU.

### Méthodologie

- Pour décrire et inventorier les 76 SDM, suivi de 3 comités pendant un an (d'avril 2014 à avril 2015) : observations des rencontres (n= 94 h 15), entrevues auprès des présidents (n=6) et des membres (n=5), analyse des documents produits par les comités.
- Les 76 SDM révélées ont fait l'objet d'une analyse secondaire sous l'angle de l'intimidation.

### En quoi l'I est une stratégie de M chez les aînés : synthèse



### 2 : analyse stratégique de Crozier et Friedberg (1977)

Vise à comprendre comment se créent les relations de pouvoir en fonction des stratégies des acteurs :

- Chaque acteur dispose d'une marge de liberté (de manœuvre, de négociation), à l'intérieur des contraintes org., qu'il utilise de façon stratégique dans ses interactions avec les autres, pour défendre, préserver ou acquérir ce qu'il conçoit comme un enjeu de la situation.
- Le pouvoir réside dans cette marge** (ex. possibilité de décliner ce que l'autre lui demande).
- Chaque acteur essaie de contraindre les autres acteurs pour satisfaire ses propres exigences (stratégie offensive), et « d'échapper à leur contrainte par la protection (...) de sa propre marge de liberté (stratégie défensive) » (p. 91).
- Variable dans l'espace et le temps en fonction de la situation et des atouts de chaque acteur (ex. opportunités).

Pour analyser une relation de pouvoir, mettre en lumière :

- les ressources dont dispose chaque acteur (atouts lui permettant d'élargir sa marge de liberté);
- les critères qui définissent le caractère mobilisable de ces ressources, et leur pertinence (l'enjeu de la relation et les contraintes structurelles ou organisationnelles dans lesquelles elle s'inscrit).

### Conclusion

Des SDM perpétrées au moyen d'I chez les aînés sont soumises aux CU. En exposant en quoi ces situations sont relatives à de la M et à de l'I, cela permet d'en comprendre mieux la nature et les causes.

### Références

- Beaulieu, M., Bédard, M.-E. et Leboeuf, R. (2016). L'intimidation envers les personnes aînées : un problème social connexe à la maltraitance? *Revue Service social*, 6(1), 38-56.
- Bédard M.-E. (en préparation). *La défense des droits des aînés : comprendre comment les comités des usagers dans le réseau socio sanitaire québécois composent avec les situations de maltraitance envers les aînés portées à leur attention* (Thèse de doctorat). Université de Sherbrooke.
- Bédard, M.-E., Gagnon, É. et Beaulieu, M. (2016). Nature et causes des situations de maltraitance envers les aînés traitées par les comités des usagers : un aperçu des manquements aux droits des usagers. *Vie et vieillissement*, 13(4), 37-43.
- Bonifas, R.P., et M. Frankel (2012a). Senior bullying, part 1 : What is bullying? [http://www.illinoispioneercoalition.org/files/SeniorBullyinghandouts2012.pdf].
- Bonifas, R.P., et M. Frankel (2012b). Senior bullying, part 2 : Who bullies and who gets bullied? [http://www.illinoispioneercoalition.org/files/SeniorBullyinghandouts2012.pdf].
- Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées (2014). L'intimidation envers les personnes aînées. Mémoire déposé au gouvernement du Québec dans le cadre du forum sur l'intimidation, 15 p.
- Crozier, M. et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Paris : Éditions du Seuil.
- Gouvernement du Québec (2016). *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSS). Repéré à <http://legisquebec.gouv.ca/fr>ShowDoc/S-4.2>, le 8 septembre 2016.
- Illinois Department on Aging (Ido) and Illinois Family Violence Coordinating Councils (IFVCC). (2011). Protocol for law enforcement: responding to victims of elder abuse, neglect and exploitation. USA/Illinois. November. 81p.
- Ministère de la Famille (MF). (2015). *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018*. Repéré à <https://www.mfa.gouv.ca/fr/publication/Documents/plan-action-intimidation-2015.pdf>, consulté le 13 juin 2016
- Ministère de la Famille et des Aînés. (2010). *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2010-2015*. Québec. Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2006). *Cadre de référence sur l'exercice des fonctions à assumer par les membres des comités des usagers et des comités de résidents*. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/Documentation/2006/06-603-02.pdf>, le 13 juin 2016.
- Pratique de poing pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal; Ligne Aide Abus Aînés; Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées; Ministère de la Famille, Secrétariat aux Aînés. (Comité sur la terminologie). (2016). *Terminologie sur la maltraitance envers les personnes aînées*. Montréal/Sherbrooke/Québec.
- Yin, R. K. (2003). *Case Study Research, Design and Methods* (3e éd.). Thousand Oaks (CA) : Sage Publications.
- Zsoldos, E., A. Mahmood et K.P. Ebmeier (2014). « Occupational stress, bullying and resilience in old age », *Maturitas*, vol. 78, no 2, p. 86-90.